

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **8 juin 2009**

Décision n° **B-2009-0945**

commune (s) :

objet : Centre d'échanges de Lyon-Perrache - Marché public pour des prestations de surveillance incendie et gardiennage - Autorisation de signer un avenant

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 2 juin 2009

Compte-rendu affiché le : 9 juin 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Rivalta, Julien-Laferrière, David G., Imbert A, Lebuhotel, Sangalli.

Absents excusés : M. Charrier, Mme Vullien, MM. Passi, Brachet, Sécheresse (pouvoir à M. Crédoz), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Pédrini), Frih, M. Assi.

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Mme Peytavin, M. Vesco.

Bureau du 8 juin 2009

Décision n° B-2009-0945

objet :	Centre d'échanges de Lyon-Perrache - Marché public pour des prestations de surveillance incendie et gardiennage - Autorisation de signer un avenant
service :	Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 26 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par délibération n° 2006-3808 du 12 décembre 2006, le conseil de Communauté a autorisé la signature d'un marché public pour des prestations de surveillance incendie et gardiennage du centre d'échanges de Lyon-Perrache.

Ce marché, d'une durée ferme de deux ans reconductible une fois deux années, a été notifié sous le numéro 062027W le 21 décembre 2006 à l'entreprise Power sécurité privée pour un montant de 790 000 € HT minimum sur deux ans, soit 944 840 € TTC et 1 656 000 € HT maximum sur deux ans, soit 1 980 576 € TTC.

Par courrier du 10 mars 2009, la société Power sécurité privée, n° RC : 342 134 285, titulaire du marché, a informé la Communauté urbaine de sa restructuration et de la création de quatre filiales régionales entraînant la création de nouvelles personnes morales dont la société Power sécurité privée sud-est (n° RC Lyon 509 218 913).

La société Power sécurité privée Sud-Est devrait donc se voir substituée à la société Power sécurité privée dans le cadre des relations contractuelles établies avec la Communauté urbaine.

La société nouvellement créée, Power sécurité privée Sud-Est, a produit les justificatifs nécessaires à la conclusion d'un avenant tripartite pour acceptation de la substitution par le pouvoir adjudicateur.

La société Power sécurité privée Sud-Est est autorisée à se substituer à la société Power sécurité privée.

Il est proposé de conclure un avenant de substitution tripartite avec le cédant, (Power sécurité privée) et le cessionnaire (Power sécurité privée Sud-Est).

Cet avenant n'a pas d'incidence financière.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant susvisé, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer un avenant n° 1 au marché n° 062027W conclu avec l'entreprise Power sécurité privée Sud-Est pour des prestations de surveillance incendie et gardiennage du centre d'échanges de Lyon-Perrache.

Cet avenant n'a pas d'incidence financière.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juin 2009.